



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

### Faculté

### Droit & Sciences Politiques

### Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 03	19/04/2023	■	

#### Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

### Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur :

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

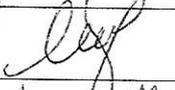
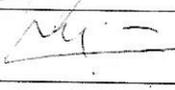
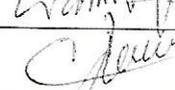
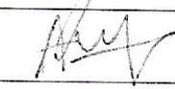
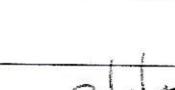
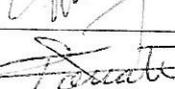
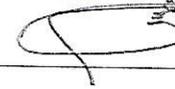
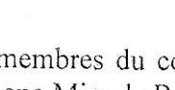
7. D'agréer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche

**1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté**  
**Membres du conseil scientifique de la faculté <sup>1</sup>**

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	AÏSSAOUI Azedine	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	BERRI Nouredine	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
7	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
8	MAZIZ Abdesslem	Président Comité sc. Dép. Ens. base	
9	HAROUNE Noura	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	NATOURI Karim	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	AMIROUCHE Hania	Représentante enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BARKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	KEBAÏLI Tayeb	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	OUSIDHOUM Youcef	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	TOUATI Nassera	Directrice de Laboratoire	
17	BENKHALED Saadi	Représentant Maîtres-assistants	
18	KADOUM Mohamed	Représentant Maîtres-assistants	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

## Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	BARKANI Amar	
2	HAROUNE Noura	
3	HACHEMAOUI Nabil	

### I- Ordre du jour de la session

1. Validation de supports pédagogiques ;
2. Perfectionnement à l'étranger et Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée.

### II- Déroulement des travaux de la session <sup>2</sup>

#### Point n° 1 : Validation de support pédagogique :

##### 1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue de valider deux (02) supports pédagogique présentées par :

☐ Mme **TEBAA Nadjjet**, Maître de conférences classe A, intitulé :  
"التقنيات المطبقة على البنوك والتأمينات"

Destiné aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année Master P.G.G.

☐ Mme **AIT CHAUCHE Dalila**, Maître de conférences classe A, intitulé :  
"محاضرات في قانون الاسرة – الميراث"

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence droit prive.

##### 2. Résolution

Au vu des rapports favorables des experts désignés et validés par le comité scientifique du département de droit privé en date du 18 avril 2022 ;

Après examen du support pédagogique en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique le valide au titre de photocopié et émet un avis favorable à sa mise en ligne.

#### Point n° 2 – Perfectionnement à l'étranger et Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée :

##### 1 - Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée :

Au vu des dispositions de l'arrêté n° 1349 du 04 octobre 2023 fixant les critères d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger ;

Au vu du dispositif de l'instruction n° 02 du 14 juin 2017 relative au perfectionnement à l'étranger ;

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de séjours scientifiques de haut niveau de courte durée formulées par les enseignants concernés et classées par ordre de mérite **dans la limite des crédits disponibles** en tenant compte du nombre de séjours scientifiques effectués, et la date de la promotion dans grade actuel des intéressés après retranchement d'un point pour chaque séjour dont aurait bénéficié l'enseignant et en tenant compte de la production scientifique en cas d'égalité.

<sup>2</sup> Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Vu le nombre important de demandeurs de stages de mobilité, le Conseil scientifique a, pour avoir le plus possible de bénéficiaires et dans le but de rationaliser la dépense publique, procéder au **plafonnement du prix de la billetterie à 70 000 DA** (soixante-dix mille dinars).

Au vu des critères de sélection des postulants aux stages de perfectionnement et de hauts niveaux adoptés par le Conseil scientifique en date du 28 février 2023 ; celui-ci a statué comme suit:

N°	Nom et prénom	Grade	Durée	Destination	N° de séjours effectués	Date de promotion au grade	Production scientifique en cas d'égalité entre candidats
1	TAHIR Rabah	MCA	07 Jours	Turquie	00	02/05/2018	
2	SEKLAB Farida	MCA	07 Jours	Egypte	00	10/05/2018	
3	OUBOUZID Lamia	MCB	07 Jours	émirats-arabes-unis	00	02/10/2018	06.25
4	ALLOU Ouidad	MCB	07 Jours	Turquie	00	02/10/2018	1.5
5	HAROUNE Noura	MCA	07 Jours	Turquie	00	27/12/2018	37.75
6	DEMOUCHE Hakima	MCA	07 Jours	Turquie	00	27/12/2018	15.25
7	BEZGHICHE Boubekeur	MCA	07 Jours	Turquie	00	29/04/2019	
8	TAOULT Karim	MCA	07 Jours	Egypte	00	05/05/2019	
9	BARKAT Djohra	MCA	07 Jours	Turquie	00	08/05/2019	
10	KADRI Nassima	MCA	07 Jours	Turquie	00	12/05/2019	
11	TOUATI Mohand Cherif	MCB	07 Jours	France	00	11/07/2019	
12	ATMANI Bilal	MCA	07 Jours	Egypte	00	16/01/2020	14
13	BELLACHE Lynda	MCA	07 Jours	Tunisie	00	16/01/2020	06.5
14	MEKHALFA Karim	MCA	07 Jours	Tunisie	00	26/01/2020	
15	BENHELLAL Nadir	MCA	07 Jours	Tunisie	00	27/01/2020	
16	TAGHERBIT Razika	MCA	07 Jours	Turquie	00	14/06/2020	09.5
17	NATOURI Karim	MCA	07 Jours	France	00	14/06/2020	08.5
18	HAMADI Zoubir	MCA	07 Jours	Turquie	00	21/06/2020	16.5
19	MOURI Sofiane	MCA	07 Jours	Turquie	00	21/06/2020	09
20	BOUDA Mohand Ouamar	MCA	07 Jours	Egypte	00	21/06/2020	0.5
21	BENMERGHID Tarek	MCB	07 Jours	Turquie	00	28/06/2020	
22	ASSIAKH Samir	MCA	07 Jours	Tunisie	00	30/06/2020	
23	ZEGMOUT Farid	MCB	07 Jours	Turquie	00	05/09/2020	
24	BOUCHEMAL ÉPOUSE BENABID sandra	MCA	07 Jours	Emirats-Arabes-Unis	00	08/09/2020	
25	YACOUB Zina	MCA	07 Jours	Italie	00	09/09/2020	
26	ALLAM Lyes	MCA	07 Jours	Turquie	00	03/12/2020	
27	KEBAILI Tayeb	Pr	07 Jours	Egypte	00	08/12/2020	
28	AMIROUCHE Hania	MCA	07 Jours	Italie	00	16/12/2020	
29	HELAL Laid	MCA	07 Jours	Egypte	00	17/12/2020	
30	MAKHLOUF Bahia	MCA	07 Jours	France	00	21/12/2020	
31	OUSIDHOUM Youcef	MCA	07 Jours	France	00	22/12/2020	
32	YOUSFI Faiza	MCA	07 Jours	France	00	24/12/2020	
33	KERKEDENE Farid	MCA	07 Jours	Turquie	00	23/02/2021	
34	ATMANI Karima	MCA	07 Jours	France	00	11/04/2021	
35	BAHLOULI Fatah	MCA	07 Jours	Egypte	00	30/06/2021	
36	TOUATI Nassera	Pr	07 Jours	France	00	12/07/2021	8.5

37	SAICHE Abdelmalek	Pr	07 Jours	Italie		00	12/07/2021	6.75
38	TEBACHE Azzeddine	Pr	07 Jours	Egypte		00	12/07/2021	03
39	IMLOUL Rima	MCB	07 Jours	Turquie		00	05/10/2021	
40	KACIMI Youcef	MCA	07 Jours	Egypte		00	17/10/2021	
41	CHERRAD Mohammed	MCB	07 Jours	Egypte		00	21/10/2021	
42	MOUSSACEB Zahir	MCA	07 Jours	Turquie		00	03/11/2021	
43	AMOUR Laila	MCB	07 Jours	Egypte		00	09/11/2021	
44	BEZZAHI Saloua	MCA	07 Jours	France		00	28/11/2021	
45	BENSLIMANE Mohamed Lamine	MCB	07 Jours	Turquie		00	03/01/2022	
46	BENDIAB Massinissa	MCB	07 Jours	Turquie		00	26/01/2022	
47	ZOUAOUI Louria	MCB	07 Jours	Jordanie		00	14/04/2022	
48	GADDOUM Mohamed	MCB	07 Jours	Italie		00	31/05/2022	
49	BEKKA Hassene	MCA	07 Jours	Turquie		00	01/06/2022	1.75
50	BERKANE Abdelghani	MCA	07 Jours	Turquie		00	01/06/2022	1.25
51	BENMOHAD Ouerdia	MCA	07 Jours	France		00	01/06/2022	01
52	DJEBIRI Nedjma	MCA	07 Jours	Turquie		00	01/06/2022	0.75
53	ASSALI Abdelkrim	Pr	07 Jours	Turquie		00	11/07/2022	1.25
54	MAZIZ Abdesselam	Pr	07 Jours	Italie		00	11/07/2022	00
55	LEFKIRI Abdallah	MCA	07 Jours	Turquie		00	19/07/2022	

56	TEBAA Nadjat	MCA	07 Jours	Turquie	25 point	1 séjours (2019)	25-1=24
57	IGROUFA Zoubida	Pr	07 Jours	Serbie-Et- Monténégro	25 point	1 séjours (2019)	25-1=24
58	AGHELIS Bouzid	MCA	07 Jours	France	25 point	1 séjours (2019)	25-1=24
59	AIT CHAOUICHE Dalila	MCA	07 Jours	Jordanie	25 point	1 séjours (2017)	25-1=24
60	Triki FARID	MCA	07 Jours	Jordanie	25 point	1 séjours (2017)	25-1=24
61	KHELFI Abderrahmane	Pr	07 Jours	Egypte	25 point	2 séjours (2018- 2019)	25-2 =23
62	BERKANI Amar	MCA	07 Jours	Egypte		2 séjours (2019 et 2017)	25-2 =23

## 2 – Stages de perfectionnement :

Au vu des dispositions de l'arrêté n° 1349 du 04 octobre 2023 fixant les critères d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger ;

Au vu du dispositif de l'instruction n° 02 du 14 juin 2017 relative au perfectionnement à l'étranger ;

Au vu des critères de sélection des postulants aux stages de perfectionnement et aux hauts niveaux adoptés par le Conseil scientifique en date du 28 février 2023 ;

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de stages de perfectionnement formulées par les enseignants chercheurs et les doctorants non-salariés concernés et classées par ordre de mérite **dans la limite des crédits disponibles** et ce, après l'application de critères adoptés par le conseil scientifique de la faculté en date du 28 février 2023:

N°	Nom et Prénoms	Qualité	Durée	Destination	Année d'inscription en doctorat	N° de séjours effectués	Notation
1	ABDAT Leila	Doctorante	15 Jours	France	5	0	10+5=15 pts
2	DERBAL Ikram	Doctorante	15 Jours	Egypte	4	0	10+4= 14 pts
3	MEZNAD Hanane	Doctorante	15 Jours	Egypte	4	0	10+4=14 pts
4	BENSLIMANE Narimane	Doctorante	15 Jours	France	3	0	10+3=13 pts
5	AMROUNE Celia	Doctorante	15 Jours	France	3	0	10+3=13 pts
6	ZIDANE Lydia	Doctorante	15 Jours	Egypte	3	0	10+3= 13 pts
4	ZERROUK Wafa	Doctorante	15 Jours	France	2	0	10+2= 12 pts
5	BOULGHEB Soror	Doctorante	15 Jours	France	2	0	10+2= 12 pts
6	MEBROUK Tiziri	Doctorante	15 Jours	France	2	0	10+2= 12 pts
10	BENMEDAKHE Leila	MAA	15 Jours	Egypte	6	0	5+6-1=10 pts

## Conclusion des travaux

### 1. Résolutions approuvées

- 1) Validation de deux 02 supports pédagogiques présentées par **Mme TEBAA Nadjet** et **Mme AIT CHAUCHE Dalila** ;
- 2) Avis favorable aux demandes de séjours scientifiques de haut niveau de courte durée formulées par les enseignants concernés dans la limite des crédits disponibles ;
- 3) Avis favorable aux demandes de stages de perfectionnement formulées par les enseignants chercheurs et les doctorants non-salariés concernés dans la limite des crédits disponibles.

### 2. Recommandations :

Néant.

Bejaia, le 19 avril 2023.

Le Président du conseil scientifique  
de la faculté  
**AÏSSAOUI Azedine**  
رئيس المجلس العلمي  
الأستاذ: عز الدين عيساوي

Le Secrétaire de séance  
**ALLAM Lyès**  
لياس علام

- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.